

COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION



COMMISSION DE LA CEDEAO

Rev. 1

Ref. : ECW/CEG/OUAG/33

**TRENTE TROISIEME SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE
DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT**

Ouagadougou, 18 janvier 2008

COMMUNIQUE FINAL

Commission de la CEDEAO

Janvier 2008

INTRODUCTION

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a tenu sa trente troisième session ordinaire à Ouagadougou, Burkina Faso, le 18 janvier 2008 sous la Présidence de son Excellence Blaise Compaoré, Président du Faso, Président en exercice de la CEDEAO.

Etaient présents à la session, les Chefs d'Etat et de Gouvernement suivants et les représentants dûment accrédités :

- Son Excellence Monsieur
Blaise COMPAORE
Président du Faso
- Son Excellence Monsieur **Laurent GBAGBO**
Président de la République de Côte d'Ivoire
- Son Excellence Monsieur **John Agyekum. KUFUOR**
Président de la République du Ghana
- Son Excellence Monsieur **Ellen Johnson SIRLEAF**
Président de la République du Libéria
- Son Excellence Monsieur **Amadou Toumani TOURE**
Président de la République du Mali
- Son Excellence Maître **Abdoulaye WADE**
Président de la République du Sénégal
- Son Excellence Monsieur **Ernest Bai KOROMA**
Président de la République de Sierra Leone
- Son Excellence **Mme Aja Isatou NJIE-SAIDY**
Vice Président de la République de Gambie
- Son Excellence **Dr Goodluck JONATHAN,**
Vice Président de la République Fédérale du Nigeria
- Son Excellence Monsieur **Martinho DAFA KABI,**
Premier Ministre de la République de Guinée Bissau
- Son Excellence Monsieur **Séni OUMAROU,**
Premier Ministre de la République du Niger
- Son Excellence Monsieur **Komlan MALY,**
Premier Ministre de la République Togolaise

- Son Excellence Monsieur **Pascal Irenée KOUPAKI**
Ministre d'Etat chargé de l'Economie, de la prospective, du Développement et de l'Action Publiques de la République du Bénin
- Son Excellence **Me. Abdoul Kabélé CAMARA**
Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Etranger de la République de Guinée
- Son Excellence Monsieur **José BRITO**,
Ministre de l'Economie, Croissance et Compétitivité de la République du Cap-Vert

Le Frère Leader Mouammar Khadafi, Guide Suprême de la Révolution Libyenne, a pris part à cette trente troisième session à titre d'Invité Spécial.

Les personnalités suivantes ont également assisté à cette session en qualité d'observateurs :

- Son Excellence Monsieur **Abou MOUSSA**, représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies
- Sir **John KAPUTIN**, Secrétaire Général du Groupe ACP
- M. **Soumaïla CISSE**, Président de la Commission de l'UEMOA
- M. **Damo Justin BARO**, Gouverneur par intérim de la BCEAO
- M. **Issa COULIBALY**, Président par intérim de la BOAD
- Le Représentant du Président de la Banque Africaine de Développement
-
- Le Représentant du Président de la Commission de l'Union Africaine
- Le Représentant du Secrétaire Général de l'OIF

CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours d'ouverture de **Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE**, Président du Faso, Président en Exercice de la CEDEAO, le discours de remerciements de Son Excellence Monsieur **John A. KUFUOR**, Président de la République du Ghana, Président en Exercice de l'Union Africaine ainsi que l'allocution de l'Invité Spécial, le Guide de la Révolution Libyenne, le Frère Leader **Mouammar Khadafi** et le message de la jeunesse CEDEAO prononcé par **Mlle Aminata Diallo**, Miss CEDEAO 2007 suivi de l'allocution du Président de la Commission de la CEDEAO, **Dr Mohamed Ibn CHAMBAS**.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de faire de ces discours des documents de travail. Ils ont à ce titre réaffirmé leur engagement au développement économique et intégré de la région Afrique de l'ouest dans l'optique de la vision stratégique adoptée le 15 juin 2007 à Abuja.

PROGRAMMES DE LA CEDEAO

La Conférence a adopté le rapport annuel du Président de la Commission de la CEDEAO ainsi que les rapports de la 59^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministre et du Conseil de Médiation et dont les éléments substantiels portent essentiellement sur les programmes d'intégration et de développement communautaire, les APE, les questions institutionnelles ainsi que la paix et la sécurité régionale.

A. PERFORMANCE DE L'ECONOMIE OUEST AFRICAINE ET CONVERGENCE MACROECONOMIQUE

Prenant connaissance de la situation économique de l'Afrique de l'ouest, la Conférence a salué l'évolution positive de la croissance économique enregistrée au cours de l'année. Toutefois, elle a exprimé sa préoccupation quant aux conséquences de la hausse constante des prix du pétrole sur les performances économiques des Etats membres et notamment l'équilibre budgétaire de leurs finances publiques.

En conséquence, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont souligné la nécessité d'une approche collective dans la recherche de solutions durables à l'atténuation des effets de la crise énergétique.

Pour consolider la base d'une croissance soutenue de la région réductrice de pauvreté, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont encouragé les Etats membres à renforcer la gestion et les réformes structurelles de leur économies ainsi que le processus d'intégration régionale.

Réitérant sa volonté de renforcer la gouvernance économique dans tous les Etats membres, la Conférence a pris note des progrès observés dans le renforcement de la coopération monétaire à travers l'approfondissement de la convergence macroéconomique et a encouragé la Commission à accélérer la réalisation de l'étude de faisabilité diligentée à cet effet et dont les conclusions permettront de décliner les orientations précises et les modalités de mise en œuvre effective du programme de coopération monétaire de la CEDEAO.

B. STRATEGIE REGIONALE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

La Conférence a réitéré son engagement à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Prenant la mesure de l'ampleur de la pauvreté en Afrique de l'ouest et des conséquences liées à la transnationalité des défis de développement, elle a manifesté à nouveau sa volonté de faire de l'intégration

régionale un vrai catalyseur d'accélération de la croissance et de lutte contre la pauvreté dans la sous région. La Conférence a ainsi adopté le Document de Stratégie Régionale de Réduction de la Pauvreté (DSRRP), puis s'est félicitée de l'approche participative qui a présidé à l'élaboration dudit document notamment, avec la collaboration de la Commission de l'UEMOA, de la BAD et de la Banque Mondiale.

C. NEGOCIATION D'UN ACCORD DE PARTENARIAT ECONOMIQUE (APE) AVEC L'UNION EUROPEENNE

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réaffirmé leur position commune pour la conclusion d'un Accord porteur de développement et qui serve les intérêts des populations ouest africaines. A cet effet, ils ont souligné la nécessité impérieuse de finaliser les principales tâches restantes, préalables à la conclusion d'un accord juste, équilibré et mutuellement avantageux pour les deux parties.

En considération des défis et des enjeux inhérents à l'APE, la Conférence a souhaité l'engagement des pays ouest africains dans une approche constructive et unitaire pour l'aboutissement heureux de ce processus par la conclusion d'un Accord durable.

Réaffirmant ainsi le principe d'Accord régional englobant tous les pays de l'Afrique de l'Ouest, la Conférence a invité les pays qui ont paraphé l'Accord Intérimaire à veiller à ce que lesdits Accords soient mis en cohérence avec les engagements qu'ils ont pris dans le cadre de l'intégration régionale.

A cet égard, les Chefs d'Etat et de Gouvernement en ont appelé à la responsabilité commune dans la mise en œuvre des programmes d'intégration régionale et des réformes indispensables pour préparer les économies nationales à la mise en œuvre de l'APE.

Aussi ont-ils invité les négociateurs en chef et le Comité Ministériel de Suivi (CMS) à organiser une réunion d'experts suivie d'une réunion ministérielle au plus tard en fin février 2008 pour élaborer un cadre régional approprié sur les APE. Ces réunions feront également des propositions pertinentes sur le traitement des questions en suspens sur le Tarif Extérieur Commun (TEC).

Pour permettre à l'APE de remplir ses objectifs de lutte contre la pauvreté et de promotion de développement de la région, la Conférence a souligné la nécessité de renforcer le processus d'intégration régionale à travers la mise en œuvre du TEC, la libre circulation des personnes et des biens ainsi que l'interconnexion des réseaux d'infrastructures physiques comme l'énergie et les Chemins de fer.

D. TARIF EXTERIEUR COMMUN

La Conférence a réitéré la volonté des Etats membres de conclure un APE en tant que territoire douanier unique au sein de la CEDEAO. A cet égard, elle a invité le Comité chargé d'harmoniser les différentes positions des Etats membres sur le TEC

d'accélérer ses travaux y compris la reclassification des produits (exception de type B) et l'éventualité de la création d'une cinquième bande tarifaire.

E. FACILITATION DES TRANSPORTS

La Conférence a noté avec regret la persistance de nombreux barrages sur le long des routes ouest africaines accompagnés d'extorsion de fonds de paisibles voyageurs. Elle a invité tous les Etats membres à prendre des dispositions nécessaires pour éliminer ces barrages routiers.

F. PROGRAMMES DE TRANSPORTS – DEVELOPPEMENT DES CHEMINS DE FER

Soulignant l'importance des infrastructures dans l'intégration et l'amélioration de la compétitivité, les Chefs d'Etat ont apprécié l'appui financier de la BAD et la manifestation d'intérêt de la Chine et de l'Inde pour soutenir l'étude sur l'interconnexion des réseaux ferroviaires de la région. En particulier, ils ont accueilli avec satisfaction la disposition des Emirats Arabes Unis (EAU) à financer le projet AFRICARAIL reliant le Bénin, le Niger, le Burkina Faso et le Togo et encouragé ainsi les Etats membres à mobiliser les ressources complémentaires nécessaires à la réalisation de ce projet. La Conférence a également demandé la Commission et les Etats Membres à prendre des dispositions nécessaires pour la mobilisation effective du financement requis pour la réalisation du programme d'infrastructures régionales.

G. PROGRAMMES ENERGETIQUES

La Conférence s'est réjouie des principales avancées réalisées dans la mise en œuvre du projet du Gazoduc de l'Afrique de l'ouest. Tout en incitant la Commission à maintenir le cap en vue des premières livraisons au cours du premier trimestre 2008, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont, pour marquer leur attachement à la résolution des pénuries d'énergie auxquelles se trouve confrontée la région, adopté le Plan d'Urgence et de Sécurité d'Approvisionnement d'Energie (PUSAE). Dans un souci d'accroître l'accès à l'énergie des citoyens de la Communauté, la Conférence a en outre entériné l'institution d'une Autorité de Régulation du secteur de l'électricité en Afrique de l'ouest et la création d'une Agence Régionale pour l'Accès à l'Energie de la CEDEAO.

Aussi a-t-elle instruit la Commission d'explorer les voies et moyens d'utiliser les sources d'énergie alternatives. Afin d'élargir les possibilités de financement de certains projets d'interconnexion de l'EEEAO (Système d'Echange d'Energie Electrique Ouest Africain), les Chefs d'Etat ont invité les sociétés membres de l'EEEAO à nouer des partenariats stratégiques/public-privé dans le but d'accélérer la mise en œuvre des projets régionaux dans le secteur.

H. POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

La Conférence a pris note de l'adoption par le Conseil des Ministres des différents projets de texte relatifs, entre autres, aux plans d'action pour le développement de la biotechnologie et de la biosécurité, à l'harmonisation des règles régissant le

contrôle de qualité, l'homologation et la commercialisation des semences. Saluant ainsi la pertinence de ces textes dans l'amélioration de la compétitivité de ce secteur clé, les Chefs d'Etat et de Gouvernement, dans l'optique d'assurer la sécurité alimentaire de la région, ont encouragé les Etats membres à mettre en œuvre la Politique Agricole Commune de la CEDEAO notamment à travers les programmes d'investissements nationaux en cours de réalisation. Aussi a-t-elle insisté sur la maîtrise réussie de l'eau à travers la gestion intégrée des bassins versants des fleuves de la région pour non seulement développer une agriculture compétitive mais aussi lutter contre la pauvreté et la désertification. A cet égard, la Conférence s'est félicitée de l'adoption par le Conseil des Ministres de la Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest et la Politique régionale et de l'Environnement.

I. DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE

Prenant la mesure du rôle grandissant que pourrait jouer le secteur privé dans le développement économique de la région, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont salué les récents efforts déployés par la Commission dans le renforcement de la plateforme de collaboration avec les opérateurs économiques et dans la mobilisation du secteur privé pour l'intégration régionale. Ils l'ont encouragée à renforcer les partenariats stratégiques nécessaires à cet effet puis exhorté les Etats membres à poursuivre la mise en place des conditions favorables concourant à un environnement propice à l'épanouissement d'un secteur privé dynamique en Afrique de l'ouest. La Conférence a exprimé son soutien aux associations d'hommes d'affaires de la région puis s'est félicitée de leur implication dans le processus de construction communautaire de la région.

J. APPROCHE COMMUNE DE LA CEDEAO SUR LA MIGRATION

Prenant en compte l'importance des enjeux régionaux de développement en rapport avec les questions de Migration, la Conférence a souligné la nécessité de la libre circulation intra régionale dans la réduction des pressions migratoires sur les frontières extérieures de la CEDEAO et celle du développement des zones de départ notamment à travers une stratégie régionale d'aménagement du territoire. A l'aune de ces priorités et pour asseoir un cadre d'intervention et de coopération, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont adopté l'Approche Commune de la CEDEAO sur la Migration et le Développement. Ils se sont par ailleurs félicités du processus participatif qui a conduit à la définition de cette approche dont les principales composantes du plan d'action portent sur l'amélioration de la libre circulation au sein de l'espace communautaire, la promotion de la gestion des Migrations régulières, la mise en cohérence des politiques, la lutte contre les migrations irrégulières et la traite des personnes, la protection des droits des migrants et la prise en compte de la dimension genre.

Dans ses orientations, la Conférence a invité les Etats membres à prendre des mesures concrètes pour lever toutes les entraves à la libre circulation des personnes au sein de l'espace communautaire.

K. TRAFIC DE DROGUE

La Conférence a salué les dispositions qui ont été prises par La Commission pour élaborer un Plan d'Action destiné à lutter contre le fléau de drogue. Réitérant sa préoccupation par rapport à la recrudescence de ce fléau et de la menace qu'il fait peser sur la stabilité régionale, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont instruit la Commission de prendre des mesures diligentes quant à la définition d'une stratégie cohérente et efficace de lutte contre le trafic de drogue. Ils ont en outre exhorté les Etats membres à continuer à faire preuve de vigilance pour éviter que leur territoire serve de passage à ce trafic. La Conférence a en outre lancé un appel à la Communauté Internationale notamment les Nations Unies à apporter son soutien à la lutte contre ce fléau.

L. QUESTIONS INSTITUTIONNELLES ET ADMINISTRATIVES

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont noté le démarrage effectif des activités des institutions de la CEDEAO nouvellement restructurées puis se sont félicités des efforts entrepris par la Commission pour imprimer un changement de culture de management concourant à l'efficacité de son action dans la réalisation des objectifs et programmes de la CEDEAO. Elle a invité les institutions de la CEDEAO à renforcer la gestion administrative et financière tout en donnant la priorité aux programmes d'intégration par rapport aux dépenses administratives.

La Conférence a pris note de l'adoption par le Conseil des Ministres du Règlement intérieur du Conseil judiciaire de la Communauté participant de cette efficacité.

En outre, la Conférence a, dans le cadre du renouvellement du mandat des membres de la Cour de Justice de la Communauté, attribué trois (3) postes de juges à la République du Bénin, du Cap Vert et de la Côte d'Ivoire.

S'agissant de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS), les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont également pris acte de la nomination par le Conseil des Ministres de :

Dr Cadoso Placido MONTEIRO au poste de Directeur Général de l'OOAS Guinée Bissau

Dr Johnson KOYAH au poste de Directeur Général Adjoint de l'OOAS Libéria.

Par ailleurs, la Conférence a approuvé la création, au Cap Vert, de l'Institut de l'Afrique de l'Ouest sur l'Intégration (IAO) dont l'objectif principal est de soutenir l'intégration par la recherche, et favoriser le dialogue social dans le cadre de l'élaboration et l'évaluation des politiques régionales d'intégration.

PAIX ET SECURITE REGIONALES

A. SITUATION SECURITAIRE DE LA REGION

Après un bref aperçu de la situation sécuritaire de la sous région en 2007, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris note des avancées significatives enregistrées dans la consolidation des fragiles processus de sortie de crise et de reconstruction post conflit notamment au Libéria ainsi que dans l'aboutissement, dans des conditions idoines, des processus électoraux dans des pays post-conflit comme en Sierra Léone.

▪ Côte d'Ivoire

La Conférence a pris bonne note du communiqué final de la troisième réunion du Comité d'Evaluation et d'Accompagnement (CEA) du dialogue direct inter-Ivoirien, tenue le 14 janvier 2008 à Ouagadougou. Soulignant la nécessité de consolider la mise en œuvre de l'Accord de Ouagadougou, les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont entériné l'appel qui y a été lancé en vue de renforcer les mesures de sécurisation du processus de paix. Ils ont également souscrit à l'appel lancé à toutes les parties en vue de la mise à la disposition du Centre de Commandement Intégré (CCI) des personnels prévus par le troisième Accord complémentaire.

La Conférence a invité toutes les parties prenantes à s'impliquer dans l'organisation des élections crédibles, libres et transparentes.

Elle a en outre félicité le Facilitateur pour la réunion du Cadre Permanent de Concertation (CPC) le 24 janvier 2008 et lancé un appel à la Communauté internationale et régionale pour son implication active dans la sécurisation du processus de paix.

▪ Guinée

La Conférence s'est dite préoccupée par les récentes évolutions de la situation en République de Guinée bien que rassurée, par la suite, de l'aboutissement des négociations. Elle a salué la mise en place de la Commission Electorale Indépendante (CEI) puis exhorté toutes les parties prenantes à œuvrer ensemble en vue de l'organisation d'élections législatives crédibles, libres et transparentes.

▪ Guinée Bissau

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont félicités des efforts accomplis par le Gouvernement dans la restauration et le rétablissement des grands équilibres économiques ainsi que du regain de la confiance des partenaires. Dans cette dynamique et pour ne pas compromettre les efforts de reconstruction de ce pays, la Conférence a encouragé le Gouvernement à la mise en œuvre des réformes majeures telles que celles du secteur de la sécurité mais aussi le Plan d'Action de lutte contre la drogue. A cet effet, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont

exprimé leur satisfaction quant à l'engagement de la Communauté Internationale à soutenir ledit Plan d'Action. En vue de soutenir le développement socioéconomique de la Guinée Bissau, la Conférence a demandé une évaluation conjointe de la Commission CEDEAO-UEMOA des besoins afin de leur trouver une solution.

B. SITUATION SECURITAIRE DANS LA BANDE SAHELO SAHELIENNE

Exprimant sa vive préoccupation par rapport à la persistance du phénomène de criminalité dans la bande sahélo sahélienne, la Conférence a réaffirmé son soutien indéfectible pour la défense de l'intégrité territoriale du Mali et du Niger. Ainsi, dans la conjugaison des efforts destinés à juguler les problèmes d'instabilité affectant cette zone, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont accueilli favorablement l'organisation à Bamako d'une conférence sous-régionale sur la paix, la stabilité, la sécurité et le développement dans la région sahélo sahélienne. Tout en félicitant les Présidents Amadou Toumani TOURE de la République du Mali et Mamadou TANDJA de la République du Niger pour cette heureuse initiative, la Conférence a instruit la Commission de prendre des mesures idoines, en rapport avec les Nations Unies pour l'organisation de ladite Conférence.

C. CONSOLIDATION DE LA DEMOCRATIE ET DE LA BONNE GOUVERNANCE

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont noté, avec satisfaction, la tenue des élections apaisées dans nombre d'Etats membres. A cet effet la Conférence a présenté ses félicitations à tous les Chefs d'Etat élus ou réélus en 2007 en les exhortant à poursuivre leurs efforts visant à corriger les insuffisances structurelles et/ou organisationnelles constatées, dans le strict respect de l'esprit et de la lettre des dispositions pertinentes du Protocole Additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance.

La Conférence a également félicité la République du Ghana et du Bénin pour avoir mené à terme le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP). Tout en s'engageant à accompagner activement les pays qui ont entamé le processus, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont invité les autres Etats membres à souscrire à ce mécanisme. Aussi ont-ils demandé à toutes les institutions de la CEDEAO de prendre des dispositions idoines pour accompagner et assister lesdits Etats.

D. MECANISME DE PREVENTION, DE GESTION, DE REGLEMENT DES CONFLITS, DE MAINTIEN DE LA PAIX ET DE LA SECURITE

Afin de permettre à la CEDEAO et aux Etats membres de réagir promptement aux situations de crises, la Conférence a adopté le Cadre Stratégique de Prévention des Conflits de la CEDEAO qui permet non seulement d'identifier les causes profondes des tensions, des crises, voir des conflits mais aussi d'y apporter des solutions concertées et idoines en étroite association avec les autres mécanismes déconcentrés de l'alerte précoce et les mécanismes traditionnels locaux de mitigation des tensions. Les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont également, dans le cadre du renforcement des capacités nationales de prévention et de gestion des

catastrophes, approuvé la création de l'Equipe d'Intervention Rapide. Aussi ont-ils invité la Commission à rendre opérationnelle, dans les meilleurs délais, la Force en Attente de la CEDEAO conformément à la vision 2010 de l'Union de même que son indispensable dépôt logistique de soutien.

COOPERATION INTERNATIONALE

La Conférence a exprimé sa gratitude à tous les partenaires au développement de la CEDEAO pour leur soutien à la réalisation des objectifs et programmes communautaires ainsi qu'au renforcement de la paix, la sécurité de la région.

Aussi a-t-elle, dans l'optique de la diversification des partenariats, accueilli favorablement la tenue du premier forum CEDEAO-CHINE prévu les 25 et 26 mars 2008 à Beijing. A cet égard, les Chefs d'Etat ont souhaité une participation de haut niveau à ce forum.

SITUATION AU KENYA

La Conférence a salué l'initiative prise par Son Excellence Monsieur John Agyekum KUFUOR, Président de la République du Ghana, Président en exercice de l'Union Africaine pour ramener la paix au Kenya. Elle a invité toutes les parties concernées à faire preuve de volonté pour préserver l'unité et la stabilité de ce pays.

ELECTION DU PRESIDENT DE LA CONFERENCE

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont reconduit son Excellence Blaise COMPAORE, Président du Faso à la Présidence de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO pour un mandat d'un an.

DATE ET LIEU DU PROCHAIN SOMMET

La prochaine session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement se tiendra dans la deuxième quinzaine du mois de juin 2008 à Abuja.

HOMMAGE AU GUIDE DE LA JAMAHIRIYA ARABE LYBIENNE

La Conférence a salué le message de grande portée livré par le Frère Leader Mouammar Al KHADAFI au regard des ambitions et des aspirations fondamentales des peuples africains. Elle a exprimé sa profonde gratitude à l'illustre panafricaniste. La Conférence a rassuré de son attachement aux idéaux d'un continent uni et prospère.

HOMMAGE AU PRESIDENT BLAISE COMPAORE

La Conférence a adressé ses vives félicitations à Son Excellence Blaise COMPAORE, Président du Faso, pour sa brillante reconduction à la Présidence en Exercice de la CEDEAO. Elle a saisi l'occasion pour lui renouveler sa profonde gratitude pour l'impulsion décisive qu'il a su donner au processus d'intégration au cours de son mandat et pour son leadership avisé dans l'amélioration de la situation sécuritaire de la région.

MOTION DE REMERCIEMENTS

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur profonde gratitude à Son Excellence Blaise COMPAORE, Président du Faso, Président réélu de la Conférence pour l'hospitalité généreuse et toute africaine qui leur a été réservée pendant leur séjour à Ouagadougou. Ils l'ont chaleureusement félicité pour la qualité de l'organisation de leur présente session et la pertinence de son discours très porteur des valeurs intégrationnistes pour l'Afrique de l'ouest. La Conférence a exprimé ses vœux de bonheur et de prospérité au peuple burkinabè.

Fait à Ouagadougou, le 18 janvier 2008

Le Président de la Conférence